

Compte-rendu de la réunion du conseil municipal séance du 25 février 2016

Modification des horaires d'ouverture de la garderie

Astrid BOUQUET rend compte du sondage effectué auprès des parents concernant l'augmentation de l'amplitude horaire de la garderie de 7 h 30 à 7 h le matin. Mme Heidemarie SIMONNE signale qu'une réorganisation du personnel est nécessaire et qu'un recrutement d'un agent est nécessaire pour pallier un congé maternité. L'ouverture interviendra dès que possible.

Vote des comptes administratifs 2015 et affectation des résultats

Le Conseil Municipal constate les résultats de l'année 2015 pour chacune des communes

Chevry	Le Mesnil Opac	Moyon	Total cumulé
12 043.95 €	117 399.18 €	538 343.17 €	667 786.30 €

Les excédents de 595 180,85 € pour la section de fonctionnement et de 72 605,45 € pour la section d'investissement seront repris au budget primitif 2016 de la commune MOYON VILLAGES.

Recrutement de personnel en contrat pour besoins occasionnels

Une personne sera embauchée en contrat à durée déterminée, en tant qu'agent d'entretien sur le territoire de la commune déléguée de Le Mesnil Opac à raison de 8 heures par semaine.

Acquisition d'une parcelle en réserve foncière

Le Conseil Municipal, décide l'acquisition d'une partie d'une parcelle d'une contenance de 5 000 m², situé route du Dillon

Constitution de la commission communale des impôts

Le Conseil Municipal dresse une liste de 12 délégués titulaires et 12 délégués suppléants, tous contribuables à Moyon Villages, qui sera transmise aux Services des Impôts.

Bibliothèque

Mme Marie-Françoise BRIARD présente les résultats de l'audit effectué à la bibliothèque à la demande de la Bibliothèque Centrale de Prêt.

Afin de continuer de bénéficier des services de la Bibliothèque Centrale de Prêt, la commune, dans un délai de 3 ans, devra se conformer aux objectifs demandés.

Le conseil municipal approuve l'acquisition de matériel et mobilier neuf pour la bibliothèque.

Entretien chemins communaux

le Conseil Municipal décide de confier le débernage à l'entreprise FATOUT.

Eclairage du terrain de sports

Une étude géotechnique est obligatoire pour l'installation de l'éclairage du terrain de sports. Cette mission est confiée à FONDASOL

Adhésion au CDAS

Mme Marie-Josèphe BOYARD présente les différentes actions mises en œuvre pour les événements familiaux, les enfants, les retraités, etc...proposées par le CDAS 50.

Le Conseil Municipal décide d'adhérer au Comité Départemental d'Action Sociale de la Manche pour le personnel communal.

Réforme de la carte hospitalière

M. le Maire donne lecture d'un courrier de M. le Président du Conseil Départemental concernant la réforme de la carte hospitalière relative aux groupements hospitaliers territoriaux proposés par l'Agence Régionale de Santé. Un groupement unique pour le département de la Manche, excepté l'hôpital de Mortain qui serait rattaché à Alençon, serait constitué.

Le conseil municipal, par 24 voix pour et 1 abstention souhaite comme le préconise le Conseil départemental, la création de trois groupements hospitaliers au lieu d'un afin que chaque habitant bénéficie d'un service hospitalier de proximité.

Saint-Lô Agglo – attribution de compensation

Le Conseil Municipal valide le montant définitif de l'attribution de compensation versée par ST-LO AGGLO à Moyon Villages qui s'élève à 141 435€ à compter de 2016 regroupant les attributions de compensation des trois communes historiques.

- Questions diverses

- M. Le Maire informe le conseil municipal que la fête de l'élevage aura lieu à Moyon Villages le 3 septembre 2016. Une commission d'animation est créée, composée de :

Samuel CULLERON	Gilles HEULIN
Claude MARTIN	Philippe OZENNE
Patrick HARDEL	
- L'acquisition d'une petite tondeuse au prix de 80 € est acceptée
- MM. Arnaud LEGOUPIL, Guy LEFRANC, Pascal LENOIR et Anthony LETOUZEY sont intéressés pour s'inscrire à la formation 1^{er} secours PSC1 dispensée par le centre secours de Tessy Bocage.